

Des travailleurs de la santé au bout du rouleau

Jean-Philippe Langlais jean-philippe.langlais@tc.tc

Publié le 1 février 2017



Les répondants politiques de l'APTS, Guylaine Michel (Gaspésie) et Sylvain Lirette (Bas-Saint-Laurent).

©Photo TC Media – Jean-Philippe Langlais

DÉTRESSE. La vaste réorganisation que subit le réseau de la santé depuis l'adoption du projet de loi 10 affecte les travailleurs, selon un sondage commandé par l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

Dans la région, 64 % des employés sondés (travailleurs sociaux, ergothérapeutes, psychologues, physiothérapeutes, etc.) disent avoir un indice de détresse élevée ou très élevée. De plus, 29 % des répondants affirment avoir manqué plusieurs jours de travail au cours de la dernière année, pour des raisons d'ordre psychologique. Ils sont aussi 63 % à déplorer le peu d'influence qu'ils ont sur leur travail. L'étude a été réalisée à l'automne avec le soutien méthodologique de chercheurs membres du groupe de Recherches sur les interrelations personnelles, organisationnelles et sociales du travail de l'Université Laval.

Le porte-parole régional de l'APTS, Sylvain Lirette tient le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, responsable de cette situation sur les travailleurs. « C'est attribuable à son type de gestion depuis qu'il est au pouvoir. Tous les pouvoirs sont centralisés dans les mains du ministre. Son approche est totalitaire, complètement contreproductive et crée des dégâts importants sur le terrain. »

Le syndicat estime que la situation actuelle dans le réseau de la santé encourage les travailleurs à prendre leur retraite de façon prématurée ou encore à migrer vers le privé. « Les intervenants manquent de temps pour accomplir leur travail et manquent aussi de temps pour obtenir le soutien dont ils ont besoin. Cette détérioration des conditions de pratique, jumelée aux exigences de nos ordres professionnels, nuit beaucoup à la préservation de la santé psychologique », témoigne la travailleuse sociale à l'établissement du Témiscouata au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent, Marthe Charest.

L'APTS amorce une tournée auprès de ses membres dans le but de trouver des pistes de solution, qui seront soumises aux dirigeants du CISSS.

Impacts d'OPTILAB en Gaspésie

L'APTS déplore également les impacts de la centralisation d'activités de laboratoire, avec la démarche OPTILAB. Un transfert administratif des technologistes médicaux du CISSS de la Gaspésie vers le CISSS du Bas-Saint-Laurent s'opèrera dès le 1^{er} avril. Entre temps, ces travailleuses se trouvent dans le néant, affirme le syndicat.

« Il y aura une réduction des analyses de 10 à 20 %, entraînant des pertes d'emploi par attrition, lors des départs à la retraite, alors que la moyenne d'âge des technologistes médicaux est relativement peu élevée chez nous. Se faire annoncer

une telle réorganisation, ça choque », indique la technologiste médicale, Linda Imhoff.